



2024 : UPS AND DOWNS

Encore une saison restreinte suite aux périodes de fermeture qui ont à nouveau affecté la retenue du Mirgenbach, en raison de contraintes d'exploitation du CNPE de Cattenom. La « Fête de Nauticat » et ses régates en juin ont alors dû être annulées.

Par ailleurs, les changements environnementaux induits par le réchauffement climatique impliquent une perturbation des écosystèmes aquatiques et de la qualité de l'eau. Ainsi, certains plans d'eau en aval de la Moselle ont été affectés par la présence de cyanobactéries et aujourd'hui, rien ne nous permet d'affirmer que notre « terrain de jeu » n'ait pas été touché, lui aussi.



Cette année encore, les Wings ont fait leur show, avec un nombre de plus en plus important de pratiquants, sur l'eau dès qu'un 3 se fait sentir, permettant alors de nombreuses journées de navigation, pas toujours possible en funboard dans ces petits temps.

Et pour finir, il faut saluer et remercier la Mairie de Cattenom, qui a dépêché, courant mai, une entreprise pour le traitement des chenilles processionnaires, puis son personnel pour la tonte du spot.

Le Comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024 !

Résultats sportifs

11 compétiteurs Nauticat reconnus par leur classement à la Fédération Française de Voile, le même noyau dur stable depuis quelques années. Et Nauticat reste toujours le deuxième club windsurf de la région Grand Est.

Pour la seule grosse épreuve extérieure, le Défi Wind à Gruissan : 1400 compétiteurs et 4 courses dans une tramontane pas trop forte, 30 nœuds quand même au max, le choix entre Foil et Aileron était crucial cette année. Classement : Xavier Collin se place 211^{ème}, Rémy Leroy 263^{ème}, Pascal Roy 440^{ème}, Jean François Leroy 1.210^{ème} et Thelvyn Goulley pied HS.

Seul Xavier reprend la route cette année pour des compétitions Longues Distance mais toutes en Wind Foil (tous les résultats lors de l'AG !)

Challenge GPS Nauticat

François Neumann navigue le plus de distance, avec 250 km cumulés en aileron et en foil, devant Ricardo Santini avec 140 km.

Xavier Collin améliore les records des deux challenges (vitesse max sur 100 mètres) : 33,37 nœuds (61,8 km/h) en planche à voile aileron et 25,25 nœuds (46,7 km/h) en planche à voile foil (WindFoil).

Cotisations 2024

Après plus de 5 ans sans augmentation et une inflation importante ces derniers temps, le Comité, lors de sa réunion du 6 octobre 2023, a décidé de fixer le montant des cotisations comme suit :

- 90 € pour la cotisation 2024 adulte (y inclus la licence FFV)
- 50 € pour la cotisation 2024 jeune, (y inclus la licence FFV)

LE CALENDRIER 2024

AG 2023
2 février à 20h00
Roussy le Village

FÊTE DE NAUTICAT

Date encore à préciser (juin ?)

CHALLENGE GPS

Funboard/Foil/Wing

Clôtures :

** 25-26.05.23*

** 16-17.11.23*

Tenez-vous informés en consultant notre site web et en nous suivant sur Facebook

<http://nauticat57.net>

<https://www.facebook.com/groups/522480871250419>

BADGE et ADHESION

RAPPEL : les badges 2023 seront automatiquement désactivés fin février 2024.

Ne tardez donc pas à renouveler votre cotisation !



Certificat médical

Pour les affiliés majeurs, le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique de la planche à voile et pour les régates de grade 5 (Challenges GPS Ailerons, Foils et Wings).

Vendredi 2 février 2024
à 20h00

**Maison communale de
Roussy le Village**

Ordre du jour

* AG 2023 *

- 1) Approbation du P.V. de l'A.G. 2022
- 2) Rapport d'activité 2023
- 3) Rapport financier 2023
- 4) Approbation des comptes
- 5) Renouvellement du tiers sortant du Comité
- 6) Projets 2024
- 7) Divers

L'AG sera clôturée par un buffet offert par le Comité.



COTISATIONS 2024



Adultes : 90 € (licence FFV incluse)
Jeunes (moins de 18 ans dans l'année) : 50 € (licence FFV incluse)
Familles ou déjà licenciés FFV : *se renseigner auprès de P. Tempé*

- ◆ par chèque à l'ordre de Nauticat
- ◆ par virement sur le compte DEXIA Luxembourg
IBAN LU27 0024 1096 4630 7200 (BILLULL) / Bénéficiaire P. Tempé
- ◆ par virement sur le compte Crédit Mutuel France
IBAN FR76 1027 8051 5600 0202 4740 107 (CMCIFR2A) / Bénéficiaire Nauticat,
avec la mention "Cotisation Nauticat" et en précisant le type d'adhésion ainsi que vos coordonnées.
- ◆ Formulaire d'adhésion sur Nauticat57.net
rubrique « Le club/Adhésion » (version DE aussi disponible)

**Maison communale
de Roussy le Village
18, rue neuve 57330 Roussy le Village**



**Election du
Comité de Nauticat**

A l'occasion de l'A.G. ordinaire du 2 février 2024, un tiers des membres du Comité sera renouvelé, conformément aux statuts.

Ce sont 2 postes qui seront à renouveler : Franz Neumann et Philippe Tempé. Par ailleurs, 3 postes vacants restent à pourvoir.

Les candidats éventuels sont priés de bien vouloir se faire connaître en envoyant, au moins 15 jours avant la tenue de l'A.G., un courrier recommandé au Président de l'Association, à l'adresse suivante :

Georges ZEYEN
c/o Philippe TEMPE
24, Grand'rue Dodenom
57330 ROUSSY LE VILLAGE

**Association nautique de la Communauté de communes de Cattenom et environs
NAUTICAT**

PROCURATION

Je soussigné (e)

donne procuration à

M

afin de me représenter :

- ◆ à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, qui se tiendra le vendredi 2 février 2024

Fait à, le

**Si vous pensez être
absent à l'Assemblée
générale, donnez votre
procuration à un
membre qui y sera présent !**

(signature précédée de la mention «Bon pour procuration»)